ANNEXE A L'ARRETE PREFECTORAL N°11265 DU 23/12/2021

Portant institution de la mise en réserve quinquennale de cours d'eau ou sections de cour d'eau dans le département de la Côte-d'Or pour les années 2022-2027

Consolidé par les arrêtés préfectoraux n° 1512 du 20/12/2022 et n° xxxx du xx/xx/23

I - COURS D'EAU SUR DOMAINE PRIVE **COURS D'EAU / SECTIONS COMMUNES / LIMITES** AAPPMA / LOTS DE **LIMITES AVAL DE COURS D'EAU AMONT** PECHE COQUILLE **AIGNAY-LE-DUC** La Saumonée d' Aignay-Pont de la Planchotte 100 ml Amont le-Duc 900 ml barrage Creux Banc ARCEAU TILLE 80 m en aval 80 ml Lieu-dit Le Batardeau **ARROUX ARNAY-LE-DUC** Etang Fouché La Gaule Arnétoise 700 ml RD17 **ETANG FOUCHE ARNAY-LE-DUC** Grande passerelle située La Gaule Arnétoise Arrivée de l'Arroux dans à l'est de l'étang l'étang Fouché **AVOT RUISSEAU DE CREUSE** Amont du pont routier de la La Truite d'Avot 1500 ml RD19K **BOUZAISE BEAUNE** Pont de la rue de La Truite Beaunoise 2000 ml Source de la Bouzaise Perpreuil LAC DE GIGNY **BEAUNE** Sur 130 ml La Truite Beaunoise 130 ml Entrée du Rhoin dans le lac **RUISSEAU DE BANLOT BEAUNOTTE** Pêche interdite sur tout le La Saumonée d'Aignay 1100 ml parcours COQUILLE **BEAUNOTTE** Domaine de Tarperon La Saumonée d'Aignay 1400 ml Moulin de Beaunotte TILLE **BEIRE-LE-CHATEL** Jonction des 2 bras de la La Saumonée Tille et Tille (bras de décharge du 740 ml (sur le bras rive Ignon Pont de fer moulin inclus) droite)

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
BEZE	BEZE	Le mur de l'abreuvoir	La Source de la Bèze
60 ml	Résurgence	Le moi de l'abreovoii	La 3001Ce de la Beze
OZE	BLAISY-BAS		
2560 ml	Sources	Village de Blaisy-Bas	Sources de l'Oze
RUISSEAU DE LA PLAINE	BLANOT	Propriété M. ELELIDY	« Particulier »
600 ml	Propriété M. DULNIAU	Propriété M. FLEURY	« Farticoller »
RUISSEAU EN ROSANCE	BOUDREVILLE		La Saumonée de
500 ml	Source	Confluence rivière Aube	Veuxhaulles
RHOIN	BOUILLAND	400 ml aval source	L'Echo de la Dore
400 ml	Source		
NORGES	BRETIGNY	\/	Commune de Bretigny les
350ml	Vannage ruelle des Combes	Vannage rue d'Avau	Norges et particulier
RABUTIN	BUSSY-LE-GRAND		L'amicale des pêcheurs à
1800 ml	source	Petite rue de l'Allemagne	la ligne de Vénarey les Laumes
DREVIN	BUSSY-LA-PESLE	100 mal an avail de Diversi	AADDMA da la Duanna at
2500ml	Les sources	100 ml en aval de Bussy- la-Pesle	AAPPMA de la Drenne et du Drevin
VINGEANNE	CHAMPAGNE-SUR- VINGEANNE	Vanne du déversoir Pont de la Ramise	Amicale des pêcheurs de la Haute et Moyenne
55 ml	Déversoir rivière « la Noue »	de la Kalliise	Vingeanne
VINGEANNE	CHAMPAGNE-SUR- VINGEANNE	Confluence avec la	Amicale pêcheurs Haute
150 ml	amont du virage du sous bief de l'usine NOUVION	Vingeanne	et Moyenne Vingeanne
ETANG GUIJON/CHAMBOUX	CHAMPEAU-EN-MORVAN	Aval de l'étang	Auxois-Morvan-Pêche
4 ha	Amont de l'étang		
DRENNE	CHARENCEY		
1870 ml	250 ml amont du Moulin Ruiné	Ancienne scierie	AAPPMA de la Drenne et du Drevin
CEINIE	CHATHLON CUD CEINE		
SEINE 280ml	CHATILLON-SUR-SEINE Parking de la poste	Pont Emile Poupée	La Truite Châtillonnaise
2001111	Taning do la poste		
SOURCE DE LA DOUIX 100 ml	CHATILLON-SUR-SEINE De la source	Confluence avec la Seine	La Truite Châtillonnaise

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
SEINE	CHATILLON-SUR-SEINE	Confluence avec la Douix	La Truite Châtillonnaise
350 ml	Stade		
BOUZAIZE	COMBERTAULT	Limite amont de la	
300 ml	Chutes du moulin Caillot	propriété FERAIN	La Truite Beaunoise
VAND ENIGOD	005411051/		
VANDENESSE	CREANCEY	Vannage au pont de la RD 18 (village de	La Vandenesse
3500 ml	Source	Créancey)	La Valluellesse
		J.	
RUISSEAU DE LARREY	DIJON	Confluence avec le Canal	La Truite Bourguignonne
600 ml	De la source	de Bourgogne	La Troite Boorgoignonne
OUCHE	DIJON		L'Union dijonnaise des
60 ml	Vannes du Lac Kir	Pont de la piste cyclable	fervents pêcheurs
			•
RUISSEAU DE LA CHARTREUSE	DIJON	Confluence avec l''Ouche	Fédération de pêche
350 ml	Source		
LAC KIR	DIJON		
	- le pont du barrage et le long à celui - du ponton du poste de seco plages réservées : - de l'entrée du parc à bateau l'emprise du - emprise de « La Crodépendances (40 m dependances (40 m dependances de l'Ou part et d' - île située prè - des pontons de la base de d'entraîneme	-ci, urs à la limite extrême des à la baignade, u (début de l'anse) jusqu'à mini-golf, visière » avec ses le part et d'autre), che ainsi que 6 mètres de autre, s du tennis, e canoë-kayak à la zone	L'Union dijonnaise des fervents pêcheurs
DRENNE	DREE		A A D D A A A A A A A A A A A A A A A A
3740 ml	200 ml en amont de la zone	Centre équestre de Verrey-sous-Drée	AAPPMA de la Drenne et du Drevin
	des sources	-	
SEINE	DUESME		
100 ml	Confluence du ruisseau de la Calmagne	100 ml aval sur la Seine	La Truite Bourguignonne
DILICOTALI ET : 1			
RUISSEAU DE LA CALMAGNE	DUESME	Confluence avec la Seine	La Truite Bourguignonne
	Sources		
LA CENT FONTS	FENAY		
2730 ml	Seuil amont Moulin des Etangs	Lieu-dit « Pont de l'Aval » derrière le Château de Saulon-la-Rue	Fédération

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
RUISSEAU DE VERPANT	FLAVIGNY-SUR-OZERAIN	Confluence Ozerain	Fédération
700 ml	Cascade Pierrée		départementale
CREUX JACQUES	GENLIS	Confluence avec la	Tille at Naussa de Caulie
2380 ml	Source	Norges	Tille et Norges de Genlis
IGNON	IS-SUR-TILLE		
275 ml	Pont des soupirs rue des Capucins	Pont rue Pasteur	La Saumonée Tille-Ignon
LA TILLE	IS-SUR-TILLE/ECHEVANNES		
800 ml	Seuil partiteur de la Tille et du bief de la Ferme du Fossé	Pont du Fossé (pont menant à la Ferme du Fossé)	AAPPMA d'Is-sur-Tille
RUISSEAU DE JAGEY	JAILLY LES MOULINS		Fédération
1600 ml	Bois de Jagey	Ferme Petitot	départementale
RUISSEAU DES ANGLES	LA BUSSIERE-SUR-OUCHE VEUVEY-SUR-OUCHE	Confluence avec l'Ouche	Le Salmo Club
600 ml	Source		
LAIGNE	LAIGNE		
1200 ml	Aval du bassin situé à l'aval immédiat de la résurgence	100 m en amont station d'épuration	La Laigne
RUISSEAU DE MARTILLY 1000 ml	LAIGNE source	Confluence avec la Laigne	La Laigne
1000 1111	source	Laigile	
PETIT ETANG DE LARREY	LARREY		
	ensemble du site, et pêcherie	située à l'aval du barrage.	Fédération de pêche
RU DE LEUGNY	LA ROCHE VANNEAU		Llamicala das pêrbrum à
1800 ml	Source	Pont du réservoir	L'amicale des pêcheurs à la ligne de Vénarey les Laumes
\//F!!! F 04 01:5	15011475157		
VIEILLE SAONE 1000 ml	LECHATELET Les Compignières	Confluence avec la Saône	La Gaule de Pagny
1000 1111	Les compigneres		
RUISSEAU DE BAULME-LA- ROCHE	MALAIN	Confluence avec le	La Douix
1000 ml	En amont confluence avec le ruisseau de Montagny	ruisseau de Montagny	

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
LAC DE MARCENAY	MARCENAY - LARREY		
	- à l'aval du lac de MARCEN exutoires, bassins de décan ruisseau de MARCENAY sur l'aval des b - anse nord de l'étang : empri de l'observatoire ornithologic roselière ouest (ros	tation compris, et sur le une distance de 70 ml à passins, se d'environ 9 ha à partir que, jusqu'à la moitié de la	Fédération de pêche
RUISSEAU DE MARCENAY	MARCENAY	GRISELLES	
3365 ml	Aval immédiat de la Ferme de la Levée	Pont de Griselles (RD 953)	La Laignes
RUISSEAU DES VERNOIS	MAREY-SUR-TILLE		
1500 ml	Sources	Confluence avec la Tille	Les riverains de la Tille
LAC DE MERCEUIL	MERCEUIL		
L. C. S. L. I. L. C. C. L. C.	Tributaire alimentant le plan d'eau		La Truite Beaunoise
DETE	MIDEDEALLOUS SEE		
BEZE 100 ml	MIREBEAU-SUR-BEZE Abreuvoir Jeannin	Vannages du chalet	L'Union des pêcheurs de la Bèze
BEZE	MIREBEAU-SUR-BEZE	Passerelle de la propriété	L'Union des pêcheurs de
15 ml	Pont de la Bèze	Gaillard	la Bèze
BEZE 130 ml	MIREBEAU-SUR-BEZE Pont RD970	Passerelle rue des moulins	L'Union des pêcheurs de la Bèze
BEZE	MIREBEAU-SUR-BEZE		
150 ml	Amont de la station d'épuration	sur 150 ml, au droit de la parcelle ZE23	L'Union des pêcheurs de la Bèze
RUISSEAU DU VAL DUPUIS	MOLESMES Pont route Val Pineis	Confluence avec la	La Laigne
900 ml	Pont route Val Binois	Laigne	
ARMANÇON	MONTIGNY-SUR-ARMANÇON		
800 ml	Pont de la D10	10 mètres en amont de la passerelle franchissant l'Armançon (au droit du 1 ^{er} pré en rive gauche parcelle D99)	
BEZE	NOIRON-SUR-BEZE	Au pivosu dos isadins	
750 ml,	Pont de Noiron	Au niveau des jardins à l'exception d'une section de 110 ml située en rive gauche au droit des parcelles D396 et D397, et d'une section de 9 ml située en rive gauche au droit de la parcelle ZD42	La Truite Bourguignonne

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
SABLIERE D'OBTREE 280 ml	OBTREE Berge sud-ouest, au d	roit de la roselière	Fédération de pêche
ADMANGON	DON'T ET MASSENIE		
ARMANÇON 185 ml	PONT-ET-MASSENE Barrage du réservoir	Seuil limnimétrique	Amicale des pêcheurs de Semur
DOUIX	PONT-DE-PANY		
600 ml	600 ml amont du pont du chemin de la ferme de la Chassagne		La Douix
SABLIERE DE PREMEAUX- PRISSEY	PREMEAUX-PRISSEY QUINCEY		L'Arc-en-ciel de Nuits- Saint-Georges
550 ml de berges et emprise	Partie nord de la sablière (roselière)		
SABLIERE DU CAMPING	PREMEAUX-PRISSEY		
600 ml de berges et emprise	Partie nord-ouest de la sablière (roselière)		L'Arc-en-ciel de Nuits- Saint-Georges
550 ml de berges et emprise	QUINCEY Partie nord de la sablière (roselière)		L'Arc-en-ciel de Nuits- Saint-Georges
151/50110 400	2011/201/		
LE VERNIDARD	ROUVRAY	Lieudit « Les Vernillats »	La Caula da Pauvray
4200 ml	Lieudit « La Come aux Colas »	Lieudit « Les Verninats »	La Gaule de Rouvray
CANAL DE SAINTE- COLOMBE	SAINTE-COLOMBE-SUR- SEINE	Confluence avec la Seine	La Truite Châtillonnaise
1700 ml	Pont du Fourneau		
VIEILLE SAONE	SAINT-JEAN-DE-LOSNE		La Caula de Belle D'C
	Passerelle de la Saône	Rive gauche de la Saône	La Gaule de Belle Défense à Saint-Jean-de-Losne
SAONE	SAINT-JEAN-DE-LOSNE		
JAONE			La Gaule de Belle Défense
	Frayère du Pont Nicole		à Saint-Jean-de-Losne
RUISSEAU DE LA PREE	SAINT-MARTIN-DE-LA- MER	Entrée dans le réservoir	
	Source	de Chamboux	Auxois-Morvan-Pêche
RESERVOIR DE CHAMBOUX	SAINT-MARTIN-DE-LA- MER		Auxois-Morvan-Pêche

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
3 HA 50 Réserve de la Prée	Entrée du ruisseau de la Pree dans le réservoir		7 toxolo 1 Torvari 1 cerie
RESERVOIR DE CHAMBOUX	SAINT-MARTIN-DE-LA- MER	Pont à l'aval de la station	Auxois-Morvan-Pêche
150 ml	50 m en amont de la grande digue	de pompage limite 21-58	AUXOIS-PIOLVAII-F ECITE
VINGEANNE	SAINT-MAURICE-SUR- VINGEANNE	300 ml à l'aval du même	Amicale des pêcheurs de la Haute et Moyenne
Rive droite 510 ml	210 ml à l'amont du pont de Saint-Maurice-sur-Vingeanne	pont	Vingeanne
VINGEANNE	SAINT-MAURICE-SUR- VINGEANNE	400 ml à l'aval du même	Amicale des pêcheurs de
Rive gauche 610 ml	210 ml à l'amont du pont de Saint-Maurice-sur-Vingeanne	pont	la Haute et Moyenne Vingeanne
VINGEANNE	SAINT-SEINE-SUR- VINGEANNE (rive gauche) FONTAINE-FRANCAISE (rive droite)	250 ml en aval, aux pancartes	Amicale des pêcheurs de la Haute et Moyenne Vingeanne
250 ml	Face chemin de la prairie de Fontaine-Française		Villgearine
VINGEANNE	SAINT-SEINE-SUR- VINGEANNE	100 mètres en aval de la confluence de l'exutoire	Amicale des pêcheurs de
200 ml	100 mètres en amont de l'exutoire du lavoir de Saint Seine sur Vingeanne	du lavoir de Saint Seine sur Vingeanne	la Haute et Moyenne Vingeanne
LA CENT FONTS	SAULON-LA-CHAPELLE		
785 ml	Pont des Silots à l'entrée de Saulon-la-Chapelle	Pont sur la D109F à la sortie de Saulon-la- Chapelle	Fédération
SABLIERE FEDERALE DE LABERGEMENT-LES-SEURRE	Depuis la rive-digue Est, digue		La Loutre de Seurre
500 ml de berges	de séparation entre la sablière fédérale et les bassins de la carrière GSM Granulats		
PLAN D'EAU DE TAILLY	TAILLY		
TENIO ENO DE TAILET	Plan d'eau G2, sur une longueur de 250 mètres au niveau de la berge nord-ouest		La Truite Beaunoise
OUCHE	VELARS-SUR-OUCHE		

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
500 ml	Bief de La Verrerie, à partir du vannage	Confluence avec l'ouche	La Loutre de Velars
VENELLE	VEDOIC LEC VECVEC		
3200 ml	VEROIS-LES-VESVRES Limite départementale avec la Haute-Marne	pâture (incluse) située en amont de l'étang de Vernois- les-Vesvres	Les Amis de la Venelle
SOURCE DU LAVOIR	VEUVEY-SUR-OUCHE	Confluence de l'Ouche	Le Salmo Club
340 ml	Source		
RUISSEAU DE LA BAUGEE 350 ml	VEUVEY-SUR-OUCHE Source de la Baugée	Confluence Ouche-Canal	Le Salmo Club
RUISSEAU DECHEVREY DIT DE SAINT-CASSIEN	VILLY-EN-AUXOIS	Confluence Ozerain	L'amicale des pêcheurs à la ligne de Vénarey les Laumes
5500 ml	Source		Lauriles
RUISSEAU DE LA COMBE DE PAQUES	VILLOTTE-SAINT-SEINE	Confluence Oze	Sources de l'Oze
2865 ml (ensemble du cours d'eau)	Source		0001000 00 1 020
SOUS BIEF DE L'OURCE	VILLOTTE-SUR-OURCE		
600 ml	Passerelle en aval du village	Confluence avec l'Ource	La Truite Châtillonnaise
RUISSEAU DE TROUHAUT	TROUHAUT	Confluence was KO	Caurage de l'Ore
6052 ml (ensemble du cours d'eau et ses sous-affluents)	Source	Confluence avec l'Oze	Sources de l'Oze
II – C	ANAUX ET COURS D'EAL	J SUR DOMAINE PUBL	IC
2.1	- CANAL ENTRE CHAMPA	AGNE ET BOURGOGN	E
TOUTES ECLUSES DE COTE D'OR	ENSEMBLE DU PARCOURS	50 m en aval de chaque	Tout lot de pêche
	Ensemble de l'ouvrage (extrémités amont et aval comprises)	écluse	incluant une écluse
CANAI	MAVILLY CUD CACALE		A A DDM A L - Clause L
CANAL 400 ml	MAXILLY-SUR-SAONE Ecluse 42	Ecluse 43	AAPPMA La Chatte de Saint-Sauveur
	2.2 - CANAL DU RH	ONE AU RHIN	
TOUTES ECLUSESDE COTE D'OR	ENSEMBLE DU PARCOURS	50 m en aval de chaque	Tout lot de pêche
	Ensemble de l'ouvrage (extrémités amont et aval comprises)	écluse	incluant une écluse

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE	
2.3 - CANAL DE BOURGOGNE				
TOUTES ECLUSES DE COTE D'OR	ENSEMBLE DU PARCOURS			
	Ensemble de l'ouvrage (extrémités amont et aval comprises)	50 m en aval de chaque écluse	Tout lot de pêche incluant une écluse	
CANAL D'AMENEE DE LA PRISE D'EAU DE VENAREY LES LAUMES	VENAREY-LES-LAUMES MUSSY-LA-FOSSE	Jusqu'au bief n° 56Y	Lot de pêche n° 55Amicale des pêcheurs à la ligne de Venarey-les-	
	Depuis la rivière Brenne		Laumes	
RIGOLE DE SAINT-VICTOR- SUR-OUCHE	SAINT-VICTOR-SUR-OUCHE	Jusqu'au bief n° 29S	Lot de pêche n° 78 Salmo club	
956 ml	Depuis la rivière Ouche			
RIGOLE DE SAINTE-MARIE- SUR-OUCHE	SAINTE-MARIE-SUR-OUCHE	Jusqu'au bief n° 38\$	Lot de pêche nº 83 Salmo club	
607 ml	Depuis la rivière Ouche			
CANAL D'AMENEE DE LA				
PRISE D'EAU DE LARREY	DIJON		Lot de pêche nº 91Union	
102 ml	Depuis la prise d'eau de Larrey sur l'Ouche	Jusqu'au bief n° 55\$	Dijonnaise des Fervents Pêcheurs	
CANAL	CICCEVIEVIE			
150 ml	Écluse 12Y	jusqu'à 150 m en aval	Amicale des pêcheurs de la vallée de l'Armançon à Saint-Thibault	
RESERVOIR DE PANTHIER	CREANCEY	Jusqu'à la limite des		
Les îles	Bande commençant à la borne 700 m sur la petite digue, de 200 m de large parallèle à la petite digue	communes de Créancey et Commarin, le long de la RD114d	La Vandenesse	
RESERVOIR DE GROSBOIS	AUBIGNY-LES-SOMBERNON; GROSBOIS-EN-MONTAGNE		Dê ala avez da Mê	
Anse d'Aubigny 12ha	Ouvrage en barrage sur la Brenne (situé à 250 m à l'aval d'Aubigny)	Jusqu'à 1130 m en aval	Pêcheurs de l'Auxois nord	
RESERVOIR DE GROSBOIS	GROSBOIS-EN-MONTAGNE			

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
RESERVE PENDANT LA PERIODE DE FERMETURE DE LA PECHE DU SANDRE DANS LES COURS D'EAU DE 2ème CATEGORIE	Emprise des récifs piscicoles aménagés, situés à 50 mètres en amont de la rampe de mise à l'eau et s'étendant sur 110 mètres parallèlement à la rive droite et sur une largeur de 90 mètres calculée lorsque le réservoir est à sa cote de remplissage		Pêcheurs de l'Auxois nord
LA BRENNE	CDOCDOIC EN MONTACNE		
LA BREININE	Barrage de Grosbois 2	Seuil à Bastaings	Pêcheurs de l'Auxois nord
BARRAGE DE PANTHIER	VANDENESSE-EN-AUXOIS	Seuils à bastaings,	
Exutoires du Barrage	Aval de la vanne de fond et de la vanne de la Tour j	pêcherie à l'aval de la vanne de fond	La Vandenesse
BARRAGE DE CHAZILLY	CHAZILLY		
Ruisseau de la Miotte - Exutoire du Barrage	Vanne de fond	Seuil à bastaings (pêcherie incluse)	Gaule de l'Auxois Sainte- Sabine
RUISSEAU DU TILLOT	ROUVRES-SOUS-MEILLY		
Sur les deux exutoires du barrage	Aval du barrage	Seuil à bastaings	Gaule de l'Auxois Sainte- Sabine
BARRAGE DE CERCEY	THOISY-LE-DESERT		
Exutoires et rigoles du barrage	Sur la rigole à l'aval de la petite digue et jusqu'au seuil à bastaings Pêcherie à l'aval des 3 vannes sur la petite digue Aval de la vanne de fond sur la grande digue, jusqu'aux bastaings		Gaule de l'Auxois Ouest
	2.4 – SAC	NE	
TOUTES ECLUSES DE COTE D'OR	ENSEMBLE DU PARCOURS		
	Ensemble de l'ouvrage (extrémités amont et aval comprises)	50 m en aval de chaque écluse	Tout lot de pêche incluant une écluse
ILE DE FLEY	HEUILLEY-SUR-SAONE		
Bras RG 460 ml	PK 258.800 sur le bras rive gauche de la Saône, soit la pointe amont de l'île de Fley	110 m à l'aval du barrage mobile d'Heuilley-sur- Saône, PK 258.340	Lot de pêche n° 3La Gaule d'Heuilley
DECEDIA DE LA CACALE			
RESERVE DE LA SAONE FLOTTABLE	HEUILLEY-SUR-SAONE	50 m en aval du seuild'Heuilley-sur-Saône	Lot de pêche n° 3 bisLa
Lit principal 50 ml	Depuis le seuil déversoir de l'île de Fley		Gaule d'Heuilley
ILE DE MERCEY	VONGES		
Ancien bras de la Saône en rive droite – 250 ml	PK 247.300	PK 247.050	Lot de pêche nº 9La Gaule Lamarchoise

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
BARRAGE DE PONCEY-LES- ATHEE	PONCEY-LES-ATHEE FLAMMERANS	130 m en rive gauche et	Lots de pêche nº 12 et 12
Lit principal	PK 241.200 à 50 m en amont du barrage mobile	210 ml en rive droite à l'aval du barrage mobile	bisGaule Auxonnaise et Athéenne
DIGUE D'ATHEE	AUXONNE		
Bras délaissé RG 500 ml	PK 235.850 – Zone comprise entre l'ancienne berge et la digue de halage	PK 235.350	Lot de pêche n° 15Gaule Auxonnaise et Athéenne
PORT ROYAL D'AUXONNE	AUXONNE		Gaule Auxonnaise et
FORT ROTAL D'AUXONNE	Ensemble du port		Athéenne
BARRAGE D'AUXONNE	AUXONNE TILLENAY	100 m en aval du pont	Lots de pêche n° 15 et 16Gaule Auxonnaise et
Lit principal 250 ml	PK 232.800 – 50 m en amont du barrage mobile	SNCF (île d'Auxonne incluse)	Athéenne
SAONE	MAXILLY-SUR-SAONE		Lot n°6, AAPPMA de Pontailler-sur-Saône
150 ml	Platis du Tremblant en ri	ve droite de la Saône	
SAONE	MAXILLY-SUR-SAONE, PONTAILLER-SUR-SAONE		Lot n°7, AAPPMA de
150 ml	Platis de la Sarrière en riv	ve droite de la Saône	Pontailler-sur-Saône
SAONE	PONTAILLER-SUR-SAONE		Lot n°8, AAPPMA de
4570 m²	Annexe dite « Trou du Stade la Saô	_	Pontailler-sur-Saône
SAONE	TILLENAY		Lot n°16Gaule
Bras longeant l'Ile dite Pingey en rive droite	PK 232	PK 231.6	Auxonnaise et Athéenne
SAONE	SAINT-USAGE	PK 214.600 incluant la	
Confluence Canal de Bourgogne, 205 ml	PK 214.805 La Tonnelle	sortie du Canal de Bourgogne à l'aval de l'écluse 76S	Lot n° 25La Gaule de Belle Défense
LA DAIE MOOT	CHARDEY CUD CACALE		
LA RAIE VIROT	CHARREY-SUR-SAONE	D 14.554.55	Lot de pêche n° 29La
Ensemble de la Raie située en rive droite de la Saône	PK 203.050	PK 201.800	Gaule de Pagny
DODT	CELIDAE		
PORT	SEURRE		

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
	Ensemble du port côtés pontons, à l'exception de la berge située au droit de la capitainerie.		La Loutre de SeurreLot n° 35
ECLUSE DE SEURRE	SEURRE	250 m overámitá oval do	
Dérivation - 500 ml	250 m extrémité amont de l'écluse sur les 2 rives	250 m extrémité aval de l'écluse sur les 2 rives	Lots de pêche n° 27/4 et 35Loutre de Seurre
CHENAL ENTRE LA SAONE ET LA SABLIERE DE LABERGEMENT-LES-SEURRE	SEURRE	Saône	Lot de pêche n° 36 Loutre de Seurre
Chenal sur 230 ml	Digue extérieure de la sablière		
SAONE	PAGNY-LE-CHATEAU		
Barrage de Pagny - Lit principal	150 ml amont	240 ml aval	Lots de pêche n° 28 et 29Gaule de Pagny
DEVERSOIR ALIMENTANT LE DELAISSE	ESBARRES PAGNY-LE-CHATEAU	50 m en aval	Lot de pêche n° 28Gaule de Pagny
Lit principal 50 ml	Radier du déversoir		20.1.00.1
BARRAGE DE LECHATELET	PAGNY-LA-VILLE BONNENCONTRE	50 m en aval	Lot de pêche n° 30Gaule de Pagny
Lit principal 50 ml	Radier du barrage déversoir		
PORT DE PAGNY (ZIPP) DARSE DE PAGNY-LA-VILLE	PAGNY-LA-VILLE		Lot de pêche n°
Ensemble de la darse	Rive gauche de la dérivation sur l'ensemble des terrains portuaires		27/2Loutre de Seurre

Vu pour être annexé à l'arrêté n°1512 du 20/12/2022